

*Initiatives parlementaires*

J'ai rencontré hier des représentants de l'association des sociétés minières pour entendre leurs doléances. Je veux donner un exemple de leurs problèmes à la Chambre. Ces représentants m'ont dit que les sociétés minières sont prévenues d'avance, avant le début de toute activité d'exploration, que les responsables fédéraux de la réglementation sur les questions d'environnement prendront au moins trois ans pour approuver leur demande d'exploitation minière. Au lieu d'avoir à demander un permis pour une mine, une société doit s'adresser à différents ministères fédéraux et provinciaux, différents fonctionnaires et bureaucrates en Amérique du Nord, pour obtenir des permis séparés l'autorisant à mettre une mine en valeur. Tout le processus prend au moins trois ans, alors que dans d'autres pays il n'exige que la moitié de ce temps.

• (1355)

Il n'est pas surprenant que les sociétés minières que je connaisse, en Colombie-Britannique notamment, transfèrent une bonne partie de leurs ressources au Chili ou dans d'autres pays où les gouvernements sont beaucoup plus amicaux et réceptifs.

La vieille façon de travailler était d'aider les compagnies en les subventionnant. Mais, les subventions ont isolé les sociétés du marché. Les actions accreditives, par exemple, ont parfois conduit à de l'exploration dans des endroits où c'était coûteux, inutile et improductif. C'est ce que disait le ministre des Finances dans son rapport sur le sujet, en octobre 1994.

Aujourd'hui, la nouvelle façon de travailler est d'encourager un développement qui soit sûr pour l'environnement. Cela exige un équilibre entre, d'une part, nos préoccupations pour l'environnement et, d'autre part, notre désir d'explorer et de développer nos ressources pour le bien de tous les Canadiens, ce qui est aussi une nécessité.

Si certains secteurs de l'industrie ont des difficultés au Canada, ce n'est certainement pas parce que le gouvernement fédéral ne les a pas subventionnés. La faute appartient au régime de réglementation, du moins en partie, qui doit être rationalisé et coordonné entre les différents secteurs de compétences fédéraux et provinciaux.

Ce dont nous avons ensuite besoin, et je ne vais pas m'étendre là-dessus, c'est d'un régime fiscal qui s'harmonise avec ceux des autres pays. Il nous faut aussi, c'est très important, résoudre nos différends quant à l'utilisation et à la propriété des terres. Il nous faut résoudre cette affaire avec les peuples autochtones de notre pays afin que nous puissions aller de l'avant et établir des normes environnementales stables, fixer des normes relatives à l'utilisation des terres et mettre en oeuvre un régime fiscal qui soit prévisible de façon que les sociétés minières n'hésitent pas à investir dans l'avenir du Canada.

L'industrie n'a eu de cesse de nous dire que si le gouvernement cesse de la pressurer d'impôts, s'il élimine la réglementation et le double emploi inutiles, elle créera des emplois et des possibilités mirobolantes pour ce pays. Ces propos, nous les entendons à maintes et maintes reprises. L'industrie n'a que faire de subventions!

Je suis surpris, voire étonné que cette motion émane du député de l'Abitibi. Permettez-moi de paraphraser son discours. Il dit qu'il veut que le gouvernement fédéral verse de l'argent sous forme de subventions à l'industrie au Canada et au Québec. Ça me surprend parce que le député de l'Abitibi est un député du Bloc québécois qui, comme chacun le sait, est un parti politique voué à une seule cause, la destruction du Canada tel que nous le connaissons par le retrait du Québec de la Confédération. Ce qui est encore plus étonnant, c'est que les ressources naturelles, de par notre Constitution, sont, et à juste titre d'ailleurs, du ressort du gouvernement provincial. Or, voilà qu'au beau milieu de sa campagne visant à détruire le gouvernement fédéral, dans cette enceinte, le député intervient à la Chambre pour demander que le gouvernement fédéral subventionne davantage l'industrie au Québec.

J'espère que le député comprendra que les électeurs de ma circonscription sont frustrés par ce genre d'attitude. Cela illustre bien le mouvement séparatiste québécois qui vit dans un monde d'illusions, dans un conte de fées, les intéressés voulant profiter du meilleur des deux mondes.

Les séparatistes ont toujours eu deux opinions sur la question de l'indépendance. Cela me fait penser à quelqu'un qui veut avoir son propre appartement, sa propre automobile et vivre sa vie, mais qui souhaite que ses parents paient pour tout cela.

Lorsque je vois une motion comme celle que le député a présentée, je me demande s'il est vraiment, au fond, un souverainiste. S'il croyait véritablement dans l'indépendance, il demanderait au gouvernement fédéral de sortir du Québec et de ne plus subventionner l'industrie dans la province. Il se peut que le député dépende, en secret, de la famille et qu'il ne veuille pas en sortir. Il souhaite simplement son propre appartement.

Je crois que le point de vue de la plupart des Québécois face à la vie et à notre pays dénote une plus grande maturité. Ils savent que la maison canadienne est assez grande pour que toute la famille vive ensemble dans le bonheur et la prospérité.

À l'instar du député d'Abitibi, le Parti réformiste réclame des changements. Cela s'impose et nous en sommes conscients. Cependant, nous voulons un nouveau Canada et non un Québec séparé. Nous pensons à un nouveau Canada, basé sur l'égalité, dans lequel le gouvernement fédéral aurait plutôt un rôle moins important et toutes les régions pourraient être satisfaites dans un cadre financier fédéral moins oppressif.

Je tiens à répéter à la Chambre et à mes électeurs que je souhaite ardemment que le Québec demeure un partenaire égal au sein du Canada.

Le printemps dernier, je me suis rendu à Montréal. J'ai assisté à l'une des dernières parties jouées dans l'ancien Forum de Montréal. J'ai trouvé intéressant de me promener dans le Vieux-Montréal avant la partie et de parler aux gens, qui étaient très amicaux. À quelques reprises, des gens se sont adressés à moi, au coin de la rue, pour m'offrir de m'aider, de m'indiquer le chemin, etc. Je suppose que je devais avoir l'air de chercher quelque chose à ce moment-là. J'ai été très impressionné. J'ai jugé que c'était typique de la part de Canadiens. Lorsqu'on voit quelqu'un qui a des problèmes, on veut l'aider. Dans le cadre de mes voyages, et en m'entretenant avec bien des gens, je me suis aperçu que fondamentalement, les Canadiens sont partout les mêmes.